MICHEL LAPEYRE (GROUPE BERNARD HAYOT) P.8-9

«Notre rôle est d'amortir l'inflation»

Le Quotidien
DE LA RÉUNION ET DE L'OCÉAN INDIEN
www.lequotidien.re
Jeudi 16 juin 2022 - N° 15161 - 46e année - Prix : 1,20 €

FREEDO Quotidien
4700€
À GAGNER AUJOURD'HUI

ATTAQUES DANS LES ÉLEVAGES

Des chiens errants de plus en plus puissants

Les chiens errants impliqués dans les attaques d'animaux d'élevage sont de plus en plus souvent issus de croisements avec des molosses et parfois capables de tuer un cerf ou un cheval. P.2.3

ÉDUCATION P.5
8200 apprentis philosophes passent le bac

POUDRE SUSPECTE P.4
De la cocaïne dans les boîtes aux lettres ?

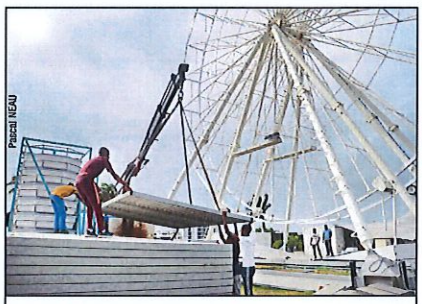

DE SAINT-DENIS À SAINT-PAUL P.12
La grande roue déménage

MICHEL LAPEYRE ET AMAURY DE LAVIGNE (GROUPE BERNARD HAYOT)

« Notre rôle est d'être des amort

Carrefour lance le 1er juillet une « opération anti-inflation » dans ses magasins. Dans une interview au Quotidien, le directeur des magasins, Amaury de Lavigne, et le directeur du groupe Hayot pour l'océan Indien, Michel Lapeyre, expliquent comment ils vont réduire au maximum les hausses de prix. Notamment en imposant aux fournisseurs de justifier chaque augmentation tarifaire « au centime près. »

Michel Lapeyre : « Le job d'un distributeur, c'est de ne pas accepter des hausses de prix à l'aveugle ». (Photo Cédric Boulland)

Amaury de Lavigne : « Face aux tensions au niveau de l'approvisionnement, nous augmentons notre stock d'un mois ». (Photo d'archives David Chane)

– Ces dernières semaines, les prix des matières premières et donc de nombreux produits ont flambé. Les prix ont-ils déjà augmenté dans vos magasins ? Et allez-vous devoir répercuter de nouvelles hausses au niveau du consommateur ?

– Amaury de Lavigne : Les prix ont augmenté de 1,5 à 2 % dans nos magasins depuis le début de l'année. Ce problème d'inflation est un point essentiel de notre politique même si nous n'avons pas beaucoup de visibilité. Nous ne pouvons pas bloquer les prix mais nous agissons de toutes nos forces pour faire en sorte qu'ils augmentent le moins possible. Notre rôle est d'être des amortisseurs de l'inflation.

– Comment ?

– Amaury de Lavigne : Avec nos fournisseurs, les relations se sont tendues ces dernières semaines parce que nous leur demandons de justifier les hausses qu'ils veulent répercuter au centime près.

« Chasse aux effets d'aubaine »

Nous sommes à la chasse aux effets d'aubaine. Il n'est pas question, par exemple, d'augmenter des prix au 1er juillet alors que nos fournisseurs ont encore des stocks à écouler au coût de production normal.

– Michel Lapeyre : Le job d'un distributeur, c'est de ne pas accepter des hausses de prix à l'aveugle. Il ne faut pas mélanger les torchons et les serviettes. Il y a une tendance mondiale et malheureusement durable concernant les céréales, la viande ou le lait. Nous sommes nous-mêmes producteurs de produits laitiers et nous connaissons bien la problématique : la poudre de lait a augmenté de 70 % ces derniers mois, ce qui est colossal. Je précise quand même que l'inflation est aujourd'hui plus faible à La Réunion qu'en métropole. Pour l'instant, elle y est relativement maîtrisée. Il y a une grande inquiétude mais le système n'a pas décroché.

– Avez-vous d'autres leviers d'action ?

– Amaury de Lavigne : En revoyant nos sources d'approvisionnement. Nous ne nous interdisons rien. Si nous pouvons trouver moins cher ailleurs, nous y allons. Nous avons l'outil logistique pour ça. Le 1er juillet, nous lançons également une opération anti-inflation. Une fois par mois, le jour de leur choix, les clients bénéficieront d'une remise de 5 % sur leurs achats alimentaires hors promotions. Il n'y a pas de plafond et cette somme sera créditée sur leur carte de fidélité.

– Alors que le coût du fret est très élevé, le dirigeant de Leclerc Réunion, Pascal Thiaw-Kine, plaidait dans nos colonnes le 10 mai dernier en faveur d'une continuité territoriale pour les marchandises arrivant à La Réunion. Mais aussi d'une suppression de l'octroi de mer sur les produits importés non fabriqués localement. Le rejoignez-vous sur ces deux points ?

– Michel Lapeyre : Cela se traduirait par un gros manque à gagner et risque de poser un problème budgétaire au niveau national mais aussi pour les collectivités locales. Il faut chiffrer plus précisément les répercussions. À plus long terme, il me semble nécessaire de travailler sur l'autonomie alimentaire de l'île. La Réunion a déjà bien avancé avec une couverture comprise entre 70 et 100 % de ses besoins.

« Ne soyons pas anesthésiés »

Il convient peut-être de développer la transformation. C'est un enjeu majeur de produire localement car il y a un gros potentiel de création d'emplois. Développer du maraîchage, c'est de l'investissement rentable sur la

« Le rachat de Vindémia a renforcé la concurrence »

– Deux ans après la prise de contrôle de Vindémia par le groupe Hayot, quel bilan faites-vous de l'opération ?

– Michel Lapeyre : Nous sommes très heureux d'avoir réalisé cette opération même si le contexte n'est pas du tout le même qu'en 2019. Avec l'inflation que nous connaissons aujourd'hui, c'est extrêmement positif pour Vindémia qui était en difficultés.

– Amaury de Lavigne : Nous avions pris quatre engagements et nous cochons aujourd'hui toutes les cases. En termes d'investissements, tout d'abord, même si le Covid ne nous a permis d'engager jusqu'ici que 15 des 30 millions d'euros prévus en raison des retards de réception de matériel. Nous avions par ailleurs annoncé que nous ne ferions pas de plan social. Il n'y en a pas eu, il n'y en aura pas et nous avons relancé la formation. Concernant les producteurs et fournisseurs locaux, nous restons l'enseigne qui met le plus en avant leurs produits en leur apportant le plus d'espaces dans les linéaires.

Prix en baisse de « plus de 7 % »

– Et concernant les baisses de prix ?

– Nous avions annoncé 4 % de baisse dans les Jumbo et Score repris. Nous avons baissé les prix de plus de 7 %. Pour les anciens Carrefour, la baisse a été de 3 à 4 %. Nous étions déjà ultra-compétitifs mais nous avons désormais la taille critique suffisante pour être plus efficaces sur les prix.

– Avez-vous gagné des parts de marché en chiffre d'affaires par rapport à la situation antérieure à juillet 2020 ?

– Amaury de Lavigne : Notre chiffre d'affaires a heureusement progressé. Mais nous n'avons pas forcément augmenté nos parts de marché car Leclerc s'est beaucoup développé depuis deux ans avec 14 000 m² de magasins en plus aux Terrasses à Saint-Joseph, aux Casernes à Saint-Pierre et à La Réserve à Sainte-Marie. Nous avons aujourd'hui 6 hypermarchés et 11 supermarchés, Leclerc a 7 hypermarchés et 11 supermarchés. Nous avons légèrement plus de surfaces mais Leclerc a une meilleure performance au m². Les deux enseignes sont très proches l'une de l'autre. Il y a deux leaders et les magasins U derrière qui se portent bien aussi. Même chose pour le groupe Caillé qui est sorti de sauvegarde. Cette situation nous va très bien. Le rachat de Vindémia a renforcé la concurrence.

– Michel Lapeyre : Prenons l'exemple de l'Ouest. Avec le rachat de Vindémia, nous sommes passés d'un quasi-duopole Jumbo-Leclerc à un marché avec quatre acteurs : Carrefour au Port, Run Market à Saint-Paul, Super U à L'Éperon et Leclerc à Saint-Leu. Cela a complètement rebattu les cartes.

Le rachat de Vindémia en 2020 s'est traduit par l'arrivée de Carrefour Market en lieu et place des Score. (Photo d'archives David Chane)

– Run Market, qui a repris quatre anciens Jumbo pour permettre au groupe Hayot de racheter Vindémia, vient de signer un protocole de conciliation avec ses principaux créanciers comme l'a révélé hier Le Quotidien. Que vous inspirent les grandes difficultés rencontrées par cette enseigne ?

– Amaury de Lavigne : Si Run Market n'avait pas été là, l'opération se serait sans doute faite quand même. Des magasins auraient été cédés à d'autres acteurs comme Leclerc ou U. La situation actuelle n'est facile pour personne. Nous souffrons aussi alors que nous sommes dans la distribution depuis longtemps. Pour Run Market, la situation est encore plus complexe car cette enseigne n'a pas de base logistique. Je croise les doigts pour eux. J'espère et je crois qu'ils vont y arriver.

« Compliqué » à Saint-Pierre

– Les trois Jumbo devenus des Carrefour (Saint-Benoît, Le Port et Canabady Saint-Pierre) fonctionnent-ils aussi bien que vos trois anciens hypermarchés ?

– Amaury de Lavigne : Cela progresse bien, en particulier au Port et à Saint-Benoît. À Saint-Pierre Grand Large, c'est plus compliqué car Leclerc a ouvert à deux kilomètres aux Casernes. Il faut que ce magasin, qui a été refait, trouve son rythme de croisière. Avant l'ouverture de Leclerc, l'activité était correcte malgré la présence d'un autre Carrefour à Canabady.

Un futur magasin à La Possession

– Vous avez transformé les anciens Score en Carrefour Market, vos premiers supermarchés sur l'île. Là encore, pour quels résultats ?

– Amaury de Lavigne : Ce sont des magasins de proximité qui ont bénéficié de la baisse des prix et ont pu inverser la tendance alors qu'ils souffraient d'une baisse de chiffre d'affaires. Les retours des clients et des salariés sont très positifs.

– D'autres créations ou extensions de magasins sont-elles dans les tuyaux ?

– Amaury de Lavigne : À Saint-Denis, nous avons un projet de déplacement du magasin de Vauban, un autre de déménagement avec extension au Moufia et un troisième visant à installer un Carrefour Market dans l'opération Cœur de Ville à La Possession. Nous espérons ouvrir en 2023 ou en 2024.

isseurs de l'inflation »

Carrefour a augmenté ses prix de 1,5 à 2 % depuis le début de l'année... et veut limiter les prochaines hausses au strict minimum. (Photo Emmanuel Grondin)

distance même si cela peut paraître compliqué. Les crises que nous vivons doivent servir de catalyseur pour mener des actions courageuses de long terme. Ne soyons pas anesthésiés. Nous devons compter sur nous-mêmes.

– Au-delà du prix, il y a aujourd'hui un problème de disponibilité sur de nombreux produits comme l'huile de tournesol, absente des rayons depuis plusieurs semaines. Là encore, quelles solutions pouvez-vous apporter?

– Amaury de Lavigne: Nous avons tous du mal à comprendre ce qui s'est passé pour l'huile.

> « Éviter une crise alimentaire »

Ce n'est pas un problème de pénurie mais de difficultés d'approvisionnement qui se sont traduites par de fortes hausses de prix. Il y a eu également un problème de production chez SPHB, qui représente la moitié de la consommation locale. Les choses vont se réguler dans les semaines qui viennent. Face à toutes ces tensions au niveau de l'approvisionnement, nous avons pris la décision d'augmenter notre stock d'un mois. C'est de l'immobilisation financière et un casse-tête organisationnel. Mais cela peut éviter une crise alimentaire à La Réunion.

– Michel Lapeyre: les importateurs, il faut les challenger mais nous avons besoin d'eux. Ils apportent un vrai service et nous n'avons pas la capacité, nous distributeurs, de tout gérer. Ils disposent de stocks de sécurité que nous n'avons pas.

Entretien
Cédric BOULLAND

Travail dominical : « La justice tranchera si nécessaire »

– Le dossier du travail dominical est revenu sur le devant de la scène ces derniers mois. Faut-il réviser les arrêtés préfectoraux de 1966 régissant les ouvertures des commerces alimentaires le dimanche et le lundi? Et quelles modifications en attendez-vous?

– Amaury de Lavigne: Je suis très content que les partenaires sociaux discutent. C'est un sujet qui a provoqué des tensions mais nous ne sommes pas très loin d'un accord dans l'alimentaire. Nous sommes sur un petit territoire et il faut y arriver ensemble. Le droit commun fixe la fermeture des magasins le dimanche à 13 heures en France, l'arrêté préfectoral de 1966 à 12 heures à La Réunion. Il y a matière à trouver un accord. Même chose sur le travail le lundi matin pendant la fermeture des magasins. La Fédération du commerce et de la distribution n'a posé aucun préalable et a retiré sa demande d'abrogation de l'accord de 1966. Nous l'avions déposée pour nous couvrir au niveau juridique par rapport à l'État qui a mis la pression à tout le monde avec des contrôles de l'inspection du travail. Mais nous avons la volonté d'avancer avec les organisations syndicales sur ce sujet du travail dominical.

« Nous sommes légalistes »

– Estimant qu'elles n'ont pas le droit de faire travailler leur personnel le dimanche matin, la Deets a convoqué plusieurs enseignes non alimentaires comme la Fnac à une audience pénale susceptible de déboucher sur des poursuites judiciaires pour trouble à l'ordre public. Que vous inspire cette attitude de l'État en pleine renégociation des arrêtés de 1966?

– Amaury de Lavigne: Nous ne faisons pas la même interprétation que la Deets concernant la possibilité de faire travailler les salariés des commerces non alimentaires le dimanche. Nous allons voir l'attitude de l'État dans les jours qui viennent et notamment lors de la prochaine réunion de négociations, prévue ce vendredi. S'il le faut, nous irons devant le juge qui va trancher et nous appliquerons ce qu'il décidera. Nous sommes légalistes.

GROS PLAN

L'OPMR VEUT ÉVALUER LE MARCHÉ DE L'ALIMENTAIRE. L'Observatoire des prix, des marges et des revenus (OPMR) a confié une nouvelle mission à Christophe Girardier après son étude d'impact sur le rachat de Vindémia par le groupe Hayot en 2019. L'expert doit dresser « un état des lieux précis du marché de la distribution alimentaire ». Il y sera évidemment question de la place de Carrefour et de Run Market. Ces travaux sont en cours.

CARBURANTS

Pas de hausse du kérosène à La Réunion

Le prix du kérosène ne bouge pas sur notre île contrairement aux Antilles et en Guyane, où il vient d'augmenter de 5 à 15 %.

En lien avec la Sara, raffinerie des Antilles propriété du groupe Rubis, les préfets de Guadeloupe, de Martinique et de Guyane ont décidé d'augmenter le prix du kérosène de 5 à 15% selon les territoires.

Selon le site internet Tour Mag, l'objectif était de ne pas faire s'envoler les prix à la pompe pour les automobilistes. L'annonce a provoqué la colère des compagnies aériennes desservant ces destinations. Et a été taxée de mesure purement électoraliste à quelques jours du premier tour des législatives.

« Une telle décision aura des conséquences inévitables sur la qualité de desserte de ces départements et entraînera une augmentation des tarifs pour les passagers et le fret de et vers les Antilles, a estimé la Fédération nationale de l'aviation et de ses métiers, qui se dit prête à saisir la justice. *Elle est par ailleurs incompréhensible dès lors que les variations importantes des prix du kérosène entre les Antilles, la métropole et les pays tiers sont susceptibles de favoriser des phénomènes non vertueux sur le plan environnemental de sur-import de carburant ».*

Nouvelle flambée à la pompe en juillet

Contactée par Le Quotidien, la préfecture de La Réunion nous a indiqués qu' *« à ce stade, ce type de mesure n'est pas envisagé »* chez nous.

Pour rappel, les prix locaux du super et du gazole ont respectivement augmenté de 10 et 6 centimes à 1,78 € et 1,47 € le 1er juin malgré la ristourne de 15 centimes financée par l'État jusqu'à fin août.

En juillet, une nouvelle augmentation se profile. En métropole, le prix moyen du diesel a grimpé de dix centimes la semaine dernière pour franchir de nouveau la barre symbolique des 2 euros et atteindre 2,07 €. Le super 95-E10 a lui établi un nouveau record dans l'Hexagone à 2,10 €.

Cédric BOULLAND

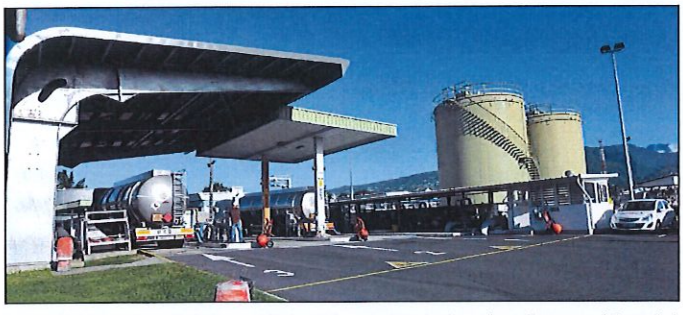

Le dépôt de kérosène de l'aéroport Roland-Garros. (Photo d'archives Emmanuel Grondin)

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-DENIS

L'entreprise de nettoyage de Giraud Payet liquidée

Le tribunal de commerce de Saint-Denis a liquidé hier l'entreprise de nettoyage de Giraud Payet avec une poursuite d'activité le temps de trouver un repreneur. Les 72 salariés gardent leur emploi.

Lors de l'audience du 1er juin dernier, le mandataire judiciaire demandait la liquidation tandis que l'administratrice judiciaire sollicitait un redressement judiciaire avec l'intention de mettre l'entreprise en vente.

Entre les deux options, les juges du tribunal de commerce de Saint-Denis ont choisi la première, hier. Ils ont néanmoins autorisé la poursuite de l'activité pour une période de trois mois le temps de trouver un repreneur.

« Nous faisons appel »

« Cette décision est injuste, a réagi Giraud Payet. *C'est révoltant et incompréhensible. Comment peut-on liquider une entreprise qui a de l'activité, qui paie ses charges et des salariés? C'est une sanction brutale. Alors que j'emploie 70 salariés, nous n'avons pas bénéficié de toutes les mesures légales. J'émets les plus grandes réserves sur les données comptables qui ont été présentées au tribunal. Avec mon avocat, nous avons décidé de faire appel ».*

Placée en sauvegarde le 16 février, l'entreprise de nettoyage de Giraud Payet employant 72 salariés s'est retrouvée confrontée à d'importantes difficultés.

« Nous travaillons essentiellement avec des bailleurs sociaux qui tirent les prix pour réduire au maximum les charges locatives, expliquait l'ancien président de la chambre de métiers nouvellement élu à la CCIR dans notre édition du 2 juin. *À côté de cela, on nous a imposé d'appliquer la convention collective nationale de la propreté, ce qui s'est traduit par une augmentation de 40 % de la masse salariale. C'est n'importe quoi dans le contexte qui est le nôtre ».*

L'entreprise de Giraud Payet sera de retour devant le tribunal en septembre. D'ici là, Maître Hirou va diffuser une offre de cession.

Cédric BOULLAND

Ancien président de la chambre de métiers, Giraud Payet siège désormais à la CCIR. (Photo d'archives David Chane)